Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 50 (1958)

Heft: 8

Artikel: Le centième anniversaire de la Fédération suisse des typographes

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-385057

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

50e année

Août 1958

No 8

Le centième anniversaire de la Fédération suisse des typographes

A la Pentecôte, la Fédération suisse des typographes (F. S. T.) commémorait le centième anniversaire de sa fondation, survenue en effet le 15 août 1858, au Café de la Tour, à Olten.

Cet événement majeur de l'année fut mis en évidence dans toute la presse, spécialement syndicale. Le Gutenberg et l'Helvetische Typographia lui consacrèrent de remarquables numéros spéciaux. La radio elle-même arrêta l'attention des auditeurs sur cet anniversaire mémorable de la première fédération syndicale de notre pays.

Mais les sonneries des trompettes de la renommée se turent rapidement. Il reste heureusement un ouvrage illustré, Un siècle d'activité syndicale de la Fédération suisse des typographes, tiré luxueusement en 1200 exemplaires numérotés par les Imprimeries Coopératives de La Chaux-de-Fonds, pour dérouler la chatoyante chronique de ce siècle de luttes épiques en faveur de l'émancipation des travailleurs de l'imprimerie. Les secrétaires centraux de la F. S. T., Beat Weber et Ernest Leuenberger, avec la collaboration du chantre des typographes tessinois, Battista Bazzurri, ont rédigé cette odyssée syndicale.

Tous les syndicalistes actifs, les militants, devraient lire ce livre édifiant. Car pour construire de façon durable, améliorer les aîtres collectifs, il faut bien connaître le passé et savoir estimer les moyens du présent. Naguère, quand le cinéma, la radio et la télévision étaient dans les limbes, quand le sport visait encore à faire battre un cœur sain dans un corps sain, les pionniers auraient immédiatement profité de l'aubaine malgré les longues journées harassantes de travail. Aujourd'hui, la situation a bien changé. Au siècle de l'automobile, de l'avion à réaction, des satellites artificiels et de l'énergie atomique, la situation est différente. Tout va beaucoup plus vite. Si la durée du travail a été considérablement réduite, grâce à l'action syndicale, l'intensité de l'effort s'est accrue en proportion. La fatigue se fait par conséquent plus vite sentir et le repos, la détente, sont

plus nécessaires que jamais. L'actualité syndicale, d'autre part, s'amplifie sans cesse. Si bien que le militant qui travaille à l'atelier ou à l'usine est plus éprouvé que son prédécesseur. Il devient par conséquent moins enclin à consacrer ses loisirs à l'étude approfondie des problèmes. Il veut savoir l'essentiel le plus rapidement possible. Ce qui explique le succès des « digest », en voie de s'installer dans toutes les activités humaines.

La Revue syndicale suisse doit tenir compte de cette situation nouvelle et s'efforcer de rendre plus aisée la tâche des militants. Ce qui explique ce numéro spécial consacré à une sorte de rétrospective syndicale concise, facile à lire et à digérer, qui donnera peut-être au lecteur le désir d'en savoir davantage ensuite et de recourir à la vaste documentation publiée par la Fédération suisse des typographes pour la circonstance, à laquelle nous venons de faire allusion. Edmond Groux et Pierre Aragno, deux typographes de qualité, ont bien voulu nous prêter leur collaboration bénévole dans ce but. Mais il nous a paru utile aussi d'attirer l'attention sur trois aspects

particuliers de l'action syndicale constante des typographes.

La collaboration paritaire des associations patronale et ouvrière, dans le cadre du contrat collectif de travail, est le premier de ces aspects. Arthur Steiner, président de l'Union syndicale suisse, dans son discours des fêtes commémoratives de la Pentecôte, se plut à rappeler que la Fédération suisse des typographes fut la première à poser les jalons d'un contrat collectif de travail « qui a prouvé qu'une coopération progressiste entre employeurs et ouvriers était possible ». La première aussi à instituer des organes de conciliation et d'arbitrage de caractère purement professionnels. Il faut croire ces exemples valables, puisque l'on compte aujourd'hui dans notre pays plus de 1500 conventions collectives de travail et que la conciliation et l'arbitrage sont largement répandus dans toutes les industries et professions. Antoine Bächler, encore un typographe, traite des organes paritaires de l'imprimerie dans ce numéro, avec la compétence que lui confère une longue activité de secrétaire permanent de l'Office professionnel de l'imprimerie en Suisse, véritable charnière entre les organisations contractantes. La convention collective de travail, même dans l'imprimerie, où elle est encore fort en avance, est loin de son apogée. Un vaste champ d'expériences s'ouvre devant elle et conduit à la communauté professionnelle de demain. C'est probablement le moyen le meilleur, parce que le plus souple et le plus direct, de régler les rapports du travail dans l'industrie privée et même dans certaines branches de l'économie collective. Elle permet de dépasser largement les limites de la législation, mais aussi de s'adapter mieux et plus rapidement aux progrès incessants de la science et de la technique triomphantes. A condition « que les partenaires gardent l'estime et la confiance mutuelles », comme l'a dit encore fort justement Arthur Steiner. A condition surtout qu'ils

aient confiance en leur propre force, ajouterons-nous. Trop de syndicalistes doutent encore trop de cette force et persévèrent dans des méthodes surannées, dont les résultats très modestes paient rarement l'énergie dépensée. Comme si un demi-siècle d'expériences concluantes, basées sur la bonne foi, n'offrait pas une garantie suffisante aux hommes audacieux et dans la ligne du temps. L'éducation syndicale et professionnelle est un autre aspect essentiel de la constance syndicale des typographes qui savent, pour l'avoir éprouvé, qu'il faut semer avant de récolter. Eugène Verdon, rédacteur du Gutenberg, le démontre en faisant l'inventaire des extraordinaires réalisations de la Fédération suisse des typographes en cette matière.

Un troisième aspect particulier de l'action syndicale des typographes sur lequel il conviendrait d'insister, c'est la mutualité. Outre les branches classiques de l'assurance contre les risques du chômage, de la maladie, de l'invalidité, de la vieillesse, de la mort, qui pose toujours des problèmes aux survivants, la Fédération suisse des typographes verse un viatique journalier aux sans travail qui arpentent les routes modernes du trimard, des secours de déménagement dans le pays et de départ quand le syndiqué s'expatrie. Des prestations sont également assurées en cas de grèves ou de représailles. L'assistance judiciaire, les timbres de voyage à prix réduit et même les prêts hypothécaires à des conditions avantageuses complètent le système de mutualité. Ce réseau d'activités particulières contribue à la force de la fédération, c'est le ciment inaltérable de la solidarité.

Nous n'avons pas pu éviter certaines répétitions d'un article à l'autre. Ce n'était d'ailleurs pas nécessaire, puisqu'il faut taper long-temps sur le clou pour le faire entrer profondément. Ces répétitions ont d'ailleurs le mérite de préciser certains points ou de les présenter sous une autre optique.

Tel qu'il est ce numéro spécial aura du moins le mérite de marquer de façon durable, pour le syndicalisme suisse dans son ensemble, l'étape remarquable du centième anniversaire de la Fédé-

ration suisse des typographes.

La Revue syndicale suisse présente encore à la fédération centenaire ses plus vives félicitations. Elle lui souhaite de conquérir de nouveaux lauriers au cours du deuxième siècle d'existence dans lequel elle vient de s'engager. Sa maturité, son réalisme, son souci de l'intérêt général lui permettront sans doute de s'adapter sans dommage à l'évolution en cours, qui va poser encore des problèmes ardus non seulement aux syndicats ouvriers, mais à l'économie et aux Etats soucieux du bien-être de leurs peuples. Car le passé et le présent, croyons-nous, sont de sûrs garants de l'avenir. Noblesse oblige!

La rédaction.